

DOSSIER DE PRESSE

**CONFÉRENCE DU
4 OCTOBRE 2023**



RÉNOV' **ACTEURS**

LE RENDEZ-VOUS DES
PROFESSIONNELS
DE LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
EN COPROPRIÉTÉ



3 MAZARIUM
3 RUE MAZARINE,
75006 PARIS

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR

**RÉNOVONS
COLLECTIF**

ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Réunir les acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés pour accélérer la réussite	P3
Le programme de l'événement Renov'Acteurs	P5
La rénovation énergétique des copropriétés : gagnant à tous les étages	P6
La rénovation énergétique des copropriétés, un moteur pour l'économie	P7
Rénovation énergétique des copropriétés et attractivité des territoires	P9
Le financement au cœur de la réussite de la rénovation énergétique des copropriétés.....	P10
Rénovation énergétique des copropriétés et innovations	P12

ÉDITO**Réunir les acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés pour accélérer la réussite**

Chloë Gauquelin,
directrice de
la campagne
Rénovons collectif

La conférence Rénov'Acteurs qui se tient le 4 octobre à Paris va permettre aux professionnels qui œuvrent à la rénovation énergétique des copropriétés de se rassembler pour partager leurs bonnes pratiques, s'interroger sur comment améliorer leur gouvernance et leur collaboration, se projeter ensemble sur comment répondre aux problématiques spécifiques des copropriétés et accélérer la mise en chantier des projets de rénovation.

Aujourd'hui, la rénovation énergétique des copropriétés représente non seulement un levier de croissance économique pour un grand nombre d'entreprises, mais elle fait partie intégrante des solutions pour réussir la transition écologique de notre pays et dynamiser l'attractivité des territoires.

Ces enjeux majeurs nous invitent collectivement à regarder avec attention les opportunités à saisir, autant que les défis à relever pour

réussir la rénovation énergétique des copropriétés.

La rénovation énergétique des copropriétés apporte une réponse puissante au besoin de sobriété énergétique. En effet, le gisement d'économie d'énergie est de **19 TWh/an¹** sachant que les copropriétés en France concernent près de 10 millions de logements dans lesquels vivent 1/3 des Français. Mais la rénovation énergétique des copropriétés représente également une opportunité pour accompagner les villes dans leur adaptation au réchauffement climatique tout en développant leur attractivité. En agissant sur la rénovation énergétique des copropriétés, les villes valorisent leur patrimoine foncier. D'ailleurs, les prix des appartements dans les immeubles rénovés augmentent de 8 à 33%².

La rénovation énergétique des copropriétés est également un moteur puissant pour une économie orientée vers l'avenir³. D'après France Stratégie, ce sont entre 170 000 et 250 000 emplois qui doivent être créés d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique⁴.

Ainsi, la rénovation énergétique des copropriétés se situe à la convergence de multiples problématiques : elle participe à réduire nos émissions carbone et nos consommations énergétiques, elle valorise les centres-villes et renforce l'attractivité des territoires, elle améliore le confort de vie des occupants et par conséquent leur santé, en offrant des conditions de vie plus agréables en hiver face au froid et en été face aux fortes chaleurs.

1 France Stratégie, note d'analyse n° 95, oct. 2020

2 Notaires de France : + 8 à 33 % sur le prix de vente des appartements dans les classes énergétiques A/B par rapport aux appartements dans les classes F/G, toutes choses égales par ailleurs.

3 À investissement constant, 65 milliards d'euros pourraient être engagés dans la rénovation des copropriétés dans les 10 prochaines années.

Source : étude du Club de l'amélioration de l'habitat/compte satellite du logement. 6,5 milliards d'euros de CA dans des travaux collectifs, sur l'année 2021 dans les copropriétés.

4 https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-07-03-ppt2-renovation_energetique_des_batiments_reb_a_2030.pdf

Le 4 octobre, syndics de copropriétés, architectes, AMO, chefs d'entreprises du bâtiment, responsables d'établissements bancaires, parlementaires, élu.es... partageront leurs visions et définiront ensemble des axes de progression pour faire émerger une filière économique et industrielle de la rénovation énergétique des copropriétés.

Chaque année, de plus en plus de rénovations énergétiques sont menées avec succès dans les copropriétés. Les expertises des entreprises se consolident et la mobilisation des copropriétaires s'est accélérée ces derniers mois. Le chemin est encore long pour relever le défi de la rénovation énergétique dans les copropriétés. Parcours dans lequel chacun a un rôle à jouer :

- l'État pour amplifier les actions de France Rénov',
- les collectivités pour accompagner les copropriétaires et les partenaires des copropriétés au plus près du terrain,
- les banques pour accélérer l'accès au crédit quand il concerne la rénovation énergétique,
- les assureurs pour sécuriser les chantiers de rénovations,
- les syndics de copropriétés qui sont dans les immeubles du début du projet de rénovation jusqu'à sa livraison,
- les architectes qui sont les garants de travaux réalisés dans les règles de l'art,
- les AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) qui jouent un rôle clé dans la confiance des copropriétaires pour se lancer dans un projet de rénovation énergétique.

Aujourd'hui, notre volonté est de créer un élan puissant pour rassembler tous les acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés. Cet engagement représente un acte fondateur pour **accompagner la culture de la rénovation énergétique qui s'installe progressivement dans les copropriétés**. En effet, la confiance dans les professionnels qui entourent les copropriétés est essentielle pour la réussite de ce grand chantier. En structurant une filière solide, les chantiers de rénovation énergétique, dans le cadre si particulier des copropriétés, pourront se multiplier et participer pleinement à l'indispensable sobriété énergétique de notre société autant qu'à son développement économique par la création de valeur.



Alors soyons gagnants à tous les étages et Rénovons collectif !

Le programme de l'événement Rénov'Acteurs

Retrouvez le programme détaillé et toutes les informations sur l'événement Rénov'Acteurs sur

→ www.renovateurs.fr

■ ■ Des conférences

Pour répondre aux enjeux de la rénovation énergétique en copropriété avec les acteurs de la filière : enjeux économiques, financiers, sectoriels, territoriaux et climatiques

→ www.renovateurs.fr/sessions?searchtext=&typologiedesession=confrencesplnires&page=1

UN MOTEUR POUR L'ÉCONOMIE

La rénovation énergétique des copropriétés, un enjeu pour l'économie française, l'emploi et l'entrepreneuriat

LE FINANCEMENT, UN LEVIER CAPITAL POUR ACCÉLÉRER !

Comment optimiser financement public et financement privé ? Quelles avancées dans le secteur bancaire ?

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

La rénovation des copropriétés, un levier d'attractivité pour les territoires

■ ■ 12 ateliers

Pour connaître les innovations au service de la rénovation énergétique et partager des retours d'expériences en copropriété

→ www.renovateurs.fr/sessions?searchtext=&typologiedesession=ateliers&page=1

ATELIERS SUR L'INNOVATION

au service de la rénovation des copropriétés

RETOURS D'EXPÉRIENCE

de rénovation énergétique en copropriété

■ ■ Des business meeting

Pour l'ensemble des professionnels, l'occasion d'échanger et de rencontrer les acteurs privés, publics et institutionnels de la rénovation des copropriétés autour de 4 villages thématiques :

L'ACTE DE RÉNOVER

LES TERRITOIRES

LE FINANCEMENT

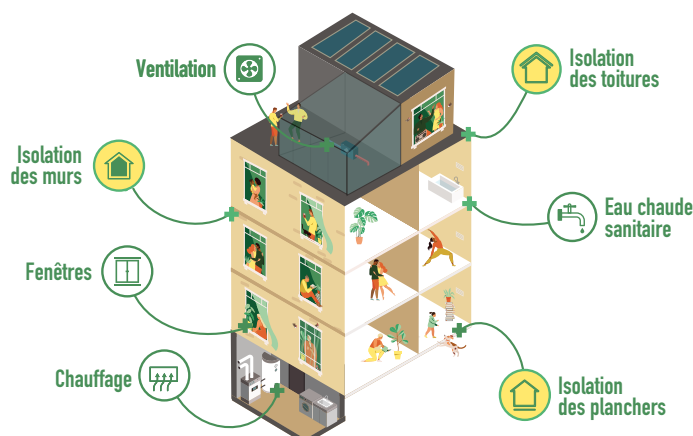
LE PROGRAMME RÉNOVONS COLLECTIF

La rénovation énergétique des copropriétés : gagnants à tous les étages

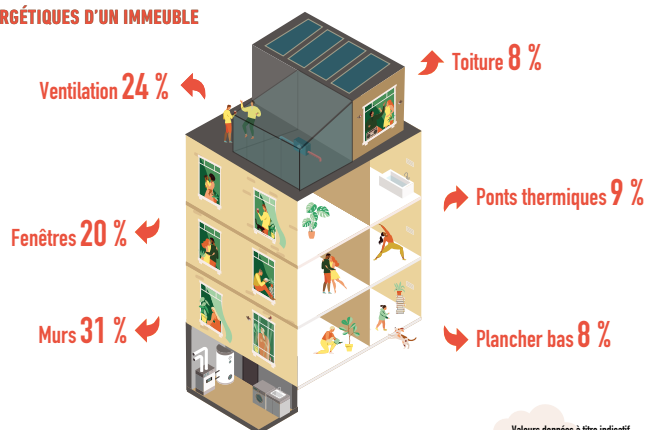
En agissant sur l'isolation du bâtiment, ainsi que sur l'optimisation des systèmes de ventilation, de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, la rénovation énergétique globale offre aux copropriétaires et à leurs locataires :

- Du bien-être, avec un appartement ni trop chaud ni trop froid à toutes les saisons
- Une baisse de la consommation et des factures d'énergie
- Une mise aux normes du bien, essentielle à sa mise en location
- Un patrimoine valorisé, pour une future vente ou location
- Un bâtiment à la hauteur des nouvelles exigences du marché
- Une contribution à la protection de l'environnement

7 POINTS À TRAITER POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE



DÉPERDITIONS ÉNERGÉTIQUES D'UN IMMEUBLE



« Pour remporter l'adhésion des copropriétaires, c'est clairement la mise en avant des bénéfices pour chacun qui convainc : confort, réduction des factures et bien entendu valorisation du patrimoine. »

Mme Dumez, présidente du conseil syndical de la résidence Cotentin (Paris 15^e)

**En France,
les copropriétés
représentent :**

740 000 immeubles

9,7 millions de logements

28 % du parc total français

1/3 des ménages

- 40 à -70 %
de consommation d'énergie réalisée
après une rénovation énergétique
globale⁵.

+ 8 à 33 %
sur le prix de vente des appartements
dans les classes énergétiques A/B par
rapport aux appartements dans les
classes F/G, toutes choses égales par
ailleurs⁶.

370 000
C'est le nombre de rénovations
annuelles à un niveau très performant
entre 2015 et 2030 que prévoit la
stratégie nationale bas-carbone (SNBC).
Puis 700 000 entre 2030 et 2050.

⁵ Estimation Île-de-France Énergies

⁶ Notaires de France

La rénovation énergétique des copropriétés, un moteur pour l'économie

■ Rénover énergétiquement les copropriétés, c'est bon pour l'emploi, pour faire des économies d'énergie et pour la santé des Français.

- **170 000 à 250 000** emplois d'ici à 2030 d'après France Stratégie pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique.⁷
- **19 TWh/an.** C'est le gisement d'économie d'énergie possible grâce à la rénovation énergétique des copropriétés.
- **7 500 euros.** C'est le gain moyen annuel pour la société produit par une rénovation : 400 € de réduction des coûts de soin, 1400 € d'amélioration du bien-être et 5700 € de réduction du risque de mortalité. Ainsi, **la rénovation de l'ensemble des passoires énergétiques d'ici 2028 permettrait d'éviter des coûts de santé de près de 10 milliards d'euros par an.**⁸
- **6,5 milliards** d'euros d'investissement dans des travaux collectifs, sur l'année 2021 dans les copropriétés.⁹

■ Pour les entreprises du bâtiment, la rénovation énergétique des copropriétés représente un moteur de croissance important pour les années à venir. L'exemple de la société Fulgoni.

Fulgoni, une PME au cœur de l'efficacité énergétique des copropriétés

L'entreprise Fulgoni est présidée par Giovanni Monti. Celui-ci reprend l'entreprise au début des années 2000. Aujourd'hui, Fulgoni c'est 54 salariés, 15,5 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 1300 contrats principalement dans l'habitat collectif en copropriété. Pour Giovanni Monti, la rénovation énergétique des copropriétés représente un moteur de croissance pour son entreprise « à condition que la dynamique du marché soit soutenue davantage par les pouvoirs publics... Les entreprises comme la nôtre ont besoin de visibilité pour maîtriser leur développement et nos clients doivent être rassurés sur les aides financières et l'accompagnement dans leur prise de décision. » Depuis 2020, l'entreprise Fulgoni a développé en interne des outils connectés pour « avoir la main » sur les chaufferies à distance. « Ainsi, nous pouvons optimiser

pour nos clients les réglages de leurs installations collectives, nous améliorons leurs performances énergétiques et travaillons même sur l'anticipation des conditions météorologiques. »

La rénovation énergétique et l'amélioration des performances énergétiques donnent du sens au développement de l'entreprise Fulgoni. À cela s'ajoutent des enjeux de recrutement importants. Pour relever ce défi, l'entreprise Fulgoni forme ses salariés régulièrement et construit des parcours professionnels avec des personnes en reconversion. Giovanni Monti a confiance dans l'avenir du marché de la rénovation énergétique des copropriétés mais, pour réussir et ne pas se laisser dépasser, « il faut accélérer ».

→ www.fulgoni.fr

⁷ www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-07-03-ppt2-renovation_energetique_des_batiments_reb_a_2030.pdf

⁸ www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/thema_essentiel_19_renovation_energetique_des_logements_des_benefices_de_sante_significatifs_mars2022.pdf

⁹ Étude du Club de l'amélioration de l'habitat « Le marché de la rénovation de l'habitat et les leviers pour le dynamiser », mars 2023

■ Réussir le grand chantier de la rénovation énergétique des copropriétés nécessite de renforcer l'organisation commune des professionnels qui interviennent.

Les travaux de la sénatrice Dominique Estrosi Sassone et de la députée Marjolaine Meynier-Millefert donnent la mesure des enjeux pour réussir à structurer une filière de la rénovation des copropriétés.

« Structurer une filière industrielle française de la rénovation énergétique est un des 4 axes prioritaires qui ont été définis par la commission d'enquête parlementaire que j'ai présidée et qui a rendu son rapport début juillet. Les opportunités économiques à saisir pour les professionnels du secteur sont nombreuses, en termes de chiffre d'affaires, de développement de leurs entreprises, de création d'emploi... En travaillant ensemble au sein d'une filière, les acteurs de la rénovation énergétique des bâtiments et donc aussi des copropriétés se donneront toutes les chances de développer leurs activités sur ce marché en forte croissance et de participer pleinement à la transition écologique de notre pays. »

Dominique Estrosi Sassone,
sénatrice LR des Alpes-Maritimes
[Retrouver la synthèse du rapport de Dominique Estrosi Sassone](#)



« Pour réussir la transition écologique de notre pays, il est essentiel d'amplifier et d'accélérer les chantiers en cours. La rénovation énergétique globale des copropriétés en fait partie. Les conclusions du **groupe de travail « Transition écologique »** du CNR logement que j'ai co-animé avec Christine Leconte, **présidente de l'Ordre des architectes, a permis d'afficher une ambition claire : faire du logement l'avant-garde de la transition écologique. Pour y parvenir, nous avons identifié 4 axes :** Adapter les territoires au changement climatique et démographique ; Construire et rénover durable ; Disposer d'une offre de service complète, fiable et abordable dans tous les territoires ; Financer la transition en passant des dépenses aux investissements. Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de l'engagement de tous. Ainsi, j'encourage les acteurs qui se réunissent le 4 octobre lors de la conférence Rénov'Acteurs à poursuivre leurs travaux communs au service de la rénovation globale des copropriétés. Le travail mené par les acteurs de la filière est également indispensable pour renforcer la confiance des copropriétaires dans les entreprises qui interviennent sur les projets de rénovation. Si nos concitoyens ont une confiance renforcée envers les professionnels et qu'un bon accompagnement leur est proposé, alors le grand chantier de la rénovation énergétique des copropriétés sera une réussite. »

Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère, vice-présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale et présidente de l'Alliance HQE-GBC

Rénovation énergétique des copropriétés et attractivité des territoires

Emira Zaag, architecte fondatrice de ZAConsulting, agence d'architecture digitale spécialisée en rénovation énergétique en copropriété et sur le parc social, membre de l'UNSFA (L'Union des architectes)

« Pour les copropriétaires, la rénovation globale de leur copropriété permet, notamment, de réaliser des économies d'énergies et donc de gagner en pouvoir d'achat. Pour une collectivité, c'est un levier puissant pour valoriser le patrimoine bâti présent sur son territoire et accompagner son action dans la transition écologique.

Pour une collectivité, la rénovation énergétique globale des copropriétés peut agir comme un moteur d'attractivité.

En effet, une rénovation énergétique globale c'est l'occasion de repenser les espaces communs, en intégrant par exemple des bornes électriques ou d'installer des abris à vélo. On voit aussi des copropriétés qui profitent des travaux de rénovation pour mettre en communs des services (laverie, ménage...). Tous ces changements favorisent la revitalisation des relations entre voisins et contribuent à construire une ville plus apaisée, plus inclusive.

Mais les effets positifs de la rénovation énergétique globale d'une copropriété se projettent bien au-delà de l'immeuble concerné.

Ainsi, les copropriétés rénovées et bien entretenues participent à l'embellissement d'un quartier, à la préservation du patrimoine, au confort des usagers... et favorisent donc le développement économique local.

L'enjeu aujourd'hui serait de passer de l'intervention microchirurgicale à l'échelle du bâtiment à une intervention à l'échelle d'un îlot d'immeubles.

Pour relever ce défi, il est essentiel de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés : les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les copropriétaires, les syndicats de copropriété, les entreprises du bâtiment, les architectes... Tous doivent travailler de concert pour mettre en place des projets de rénovation ambitieux et cohérents. »

Le financement au cœur de la réussite de la rénovation énergétique des copropriétés

■ La place des établissements bancaires dans le financement des travaux de rénovation énergétique.

« L'activité de financement des copropriétés existe depuis les années 1980 à la Caisse d'Epargne Ile-de-France. La banque francilienne a toujours été présente aux côtés des copropriétés dites fragiles de son territoire pour leur proposer des solutions de préfinancement adaptées. Aujourd'hui, notre offre concerne toutes les copropriétés qui souhaitent emprunter pour effectuer des travaux et ce, sur toute la France.

La rénovation énergétique est devenue ces dernières années un enjeu central pour les copropriétés. Le financement est le nerf de la guerre pour monter ce type d'opération. Et le préfinancement des subventions publiques est un enjeu crucial du plan de financement pour que les copropriétés se décident à lancer leurs travaux de rénovation.

Nous pouvons financer potentiellement l'intégralité du budget d'une rénovation. **Le prêt que nous proposons le plus souvent s'appelle Copro 100. Une des originalités de ce prêt consiste à prêter au syndicat des copropriétaires tout en prélevant individuellement chaque copropriétaire. C'est un prêt collectif. On prête au syndicat des copropriétaires, ce qui lève certains freins : il n'y a pas de limite d'âge, pas de questionnaire de santé...**

L'idée est vraiment d'être dans une approche simplifiée. Il y a une vraie dimension sociétale d'accès au crédit, pour que des personnes qui n'y ont plus droit puissent tout de même y accéder. En outre, le prêt s'adapte aux copropriétaires. Par exemple, si certains souhaitent rembourser plus rapidement, c'est possible, et ceux qui souhaitent étaler les paiements sur quelques années de plus le peuvent également. L'autre atout de ce prêt sur mesure pour les copropriétés, c'est qu'il donne le sourire aux syndicats. Parce qu'ils n'ont pas à gérer l'environnement administratif lié au prêt, à faire des levées de fonds mensuelles et à les reverser à la banque, à s'occuper des changements de statuts des copropriétaires suite à un mariage, un décès... Cette souplesse pour les copropriétaires et pour les syndicats offre de bonnes conditions pour se lancer dans un projet de rénovation énergétique qui est souvent complexe.

« L'éco-prêt copropriété à taux zéro » prend également une part de plus en plus importante eu égard à ses conditions avantageuses et à la part grandissante des projets de rénovation énergétique.

Il concerne également les copropriétaires bailleurs. Ceux-ci comprennent de mieux en mieux leur intérêt à effectuer des travaux de rénovation énergétique sur les biens qu'ils possèdent et qu'ils louent. En effet, ils peuvent aussi bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro dès lors que leurs locataires occupent le bien au titre de leur résidence principale.

Et le changement de réglementation lié au DPE accélère aussi leur passage à l'action. **Les solutions de prêts collectifs telles que nous les proposons sont aussi des leviers de prise de décision pour les propriétaires bailleurs** qui ont tout intérêt à investir dans leurs biens pour continuer à les louer et valoriser leur patrimoine.

Un dernier point qui me semble intéressant : pour améliorer encore l'efficacité de ces prêts, la Caisse d'Epargne Ile-de-France développe des outils de digitalisation des dossiers. Si on gagne du temps dans la saisie, le traitement et la gestion des dossiers, on va pouvoir donner des réponses plus rapidement et engager plus de prêts. Mais cela demande un travail considérable, ce qui freine peut-être certains établissements bancaires pour s'engager sur le marché des copropriétés. De plus, la prise en compte des problématiques de réglementations liées à la RSE aura probablement un effet d'accélérateur pour développer ce marché.

Mais que ce soit pour les copropriétaires occupants, bailleurs ou pour les syndicats de copropriétés, plus la « brique » financière d'un projet sera lisible et facilitante, plus les rénovations énergétiques dans les copropriétés se développeront. »

Christophe Berfini, Caisse d'Epargne Ile-de-France

+ de 1700
copropriétés financées
par la Caisse d'Epargne
Ile-de-France en 2022

■ L'importance de l'aide publique dans le co-financement des rénovations en copropriété.

« L'Agence nationale de l'habitat est engagée de longue date dans la rénovation des copropriétés. D'abord auprès de celles le plus en difficultés, et depuis 2021, grâce à MaPrimeRénov' Copropriétés, aux côtés de toutes celles qui s'engagent dans des rénovations énergétiques performantes. Grâce à ses aides pour les propriétaires, en parties privatives comme en parties communes, elle contribue à la décarbonation de ces logements, à l'amélioration du confort et à la réduction du reste à charge des habitants. »

Valérie Mancret-Taylor,
directrice générale de l'Anah

EXEMPLE DE PLAN DE FINANCEMENT

(Famille de 3 personnes habitant un T3)

SCÉNARIO 1

Entretien et conformité réglementaire

- + Ravèlement simple
- + Sécurité incendie
- + Étanchéité des balcons

Quote-part	8 000€
Subventions	0€
Remboursement de prêt sur 15 ans	52€ / mois
Économies d'énergie	0€ / mois
Effort mensuel sur 15 ans	52€ / mois

SCÉNARIO 2

Rénovation globale

Scénario 1 +

- + Isolation par l'extérieur
- + Isolation toitures terrasses
- + Remplacement des planchers bas
- + Amélioration de la ventilation
- + Calorifugeage des réseaux
- + Remplacement des menuiseries d'origine

Quote-part	17 800€
Subventions	3 800 à 5 300€
Remboursement de prêt sur 15 ans	73 à 81€ / mois
Économies d'énergie	27€ / mois
Effort mensuel sur 15 ans	46 à 54€ / mois

➔ **53 %
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

DE MULTIPLES AIDES POUR FACILITER LE FINANCEMENT

FINANCEMENT D'UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
GLOBALE EN COPROPRITÉ



AIDES COLLECTIVES

(mobilisables par le syndicat de copropriété)

- MaPrimeRénov' Copropriétés
- CEE (Certificats d'économies d'énergie)
- Aides des collectivités territoriales

AIDES INDIVIDUELLES

(mobilisables par les copropriétaires)

- Bonifications individuelles de MaPrimeRénov' pour les ménages à revenus modestes
- Aides fiscales pour les propriétaires bailleurs

RESTE À CHARGE

(pour chaque copropriétaire)

- Fonds travaux
- Épargne et ressources personnelles
- Prêts collectifs (Éco-prêt à taux 0 % ou de marché)

Les économies d'énergie réalisées sur les factures des copropriétaires réduisent aussi leur reste à charge, pensez-y !

Rénovation énergétique des copropriétés et innovations

■ ■ Cartocopro : la cartographie sur la rénovation énergétique des copropriétés.

Cartocopro est une cartographie interactive en ligne destinée aux collectivités locales, qui permet de montrer en cartes et en graphiques les différents enjeux locaux liés à la rénovation énergétique des copropriétés.

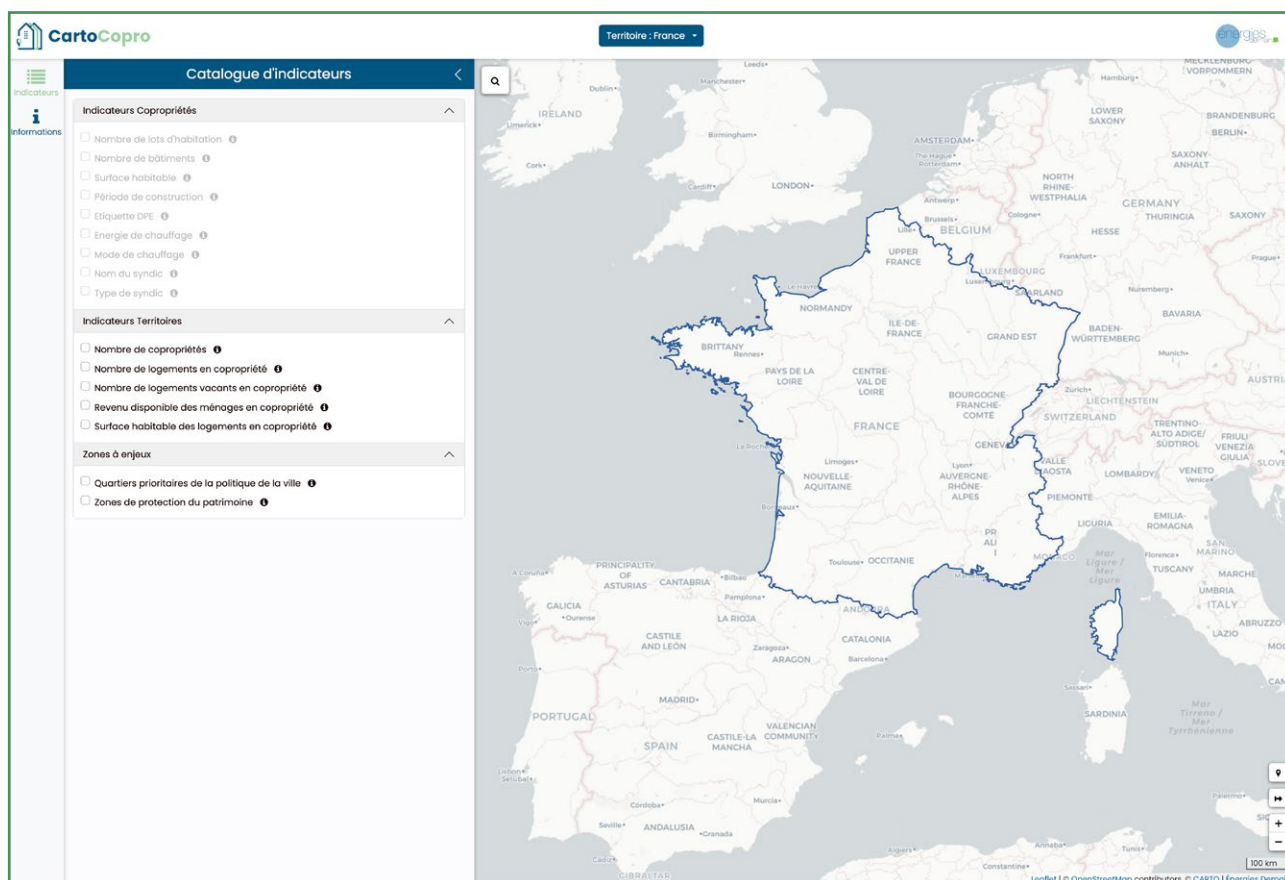
■ ■ Un outil numérique au service des territoires.

Développée avec Energies Demain, Cartocopro rassemble les principales données en *open data*, dans un seul outil. Consultable en libre accès sur internet, Cartocopro est déployé sur l'ensemble du territoire métropolitain sur les régions, les départements, les communes...

Cartocopro permet de :

- diagnostiquer rapidement la performance énergétique des copropriétés sur un territoire,
- sensibiliser les élus et partenaires aux enjeux de la rénovation des copropriétés,
- consulter toutes les informations en open data pour une copropriété, dans un outil unique et dédié,
- construire une stratégie de rénovation des copropriétés et tester son impact sur un territoire.

Pour en savoir plus : <http://cartocopro.fr/> (Mise en ligne du site le 4 octobre)



■ La mise en place de pompes à chaleur collectives (PAC) en copropriété lors d'une rénovation globale, suivez le guide.

Ce guide, dédié à la mise en place d'une pompe à chaleur en logement collectif lors d'une rénovation globale, s'adresse aux bureaux d'études et aux AMO.

Véritable mine d'informations sur le dimensionnement des installations, il donne des points de vigilance à respecter pour assurer une installation de qualité et présente également les conditions d'intégration des machines ainsi que quelques exemples de réalisations.

Les PAC air/eau en maisons individuelles sont en pleine expansion, principalement financées par les aides MaPrimeRénov' et Certificats d'économies d'énergie en remplacement de chaudières fossiles. Elles sont clairement identifiées par l'État comme une solution d'avenir. Elles permettent de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre en raison du mix électrique français faiblement carboné et de leurs bonnes performances. Leur installation permet d'améliorer l'étiquette DPE des logements à la fois en énergie et en carbone.

Leur intégration est beaucoup plus complexe en logement collectif car soumise à bien plus de contraintes. La rénovation globale, indispensable pour envisager l'installation d'une PAC, permet de tirer le meilleur parti de ces machines.



Le guide PAC est à retrouver sur le site www.renovonscollectif.fr

Pour toute demande d'interviews sur les questions de financement pour une rénovation énergétique en copropriété et d'accréditations presse sur Rénov'Acteurs, contactez Martin Kolle

Mobile : 06 89 70 17 51

E-mail : martin.kolle@lobbycom.fr

